



Maison de la
Vie Associative
Dunkerquoise



PRAVA
Plan Régional d'Accès à la Vie Associative
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Projet

Maison de la Vie Associative

2016 - 2021





INTRODUCTION

Ce projet a été pensé et rédigé à partir d'échanges avec les associations usagères de la Maison de la Vie Associative et de tables rondes qui ont réuni, fin 2015 début 2016, des élus du Conseil d'Administration de la MVA et des techniciens.

La mise en place de ce projet sera suivie, fin 2016, d'une évolution des statuts de la MVA dont les objectifs premiers reposeront sur une ouverture sur l'extérieur et une véritable dynamique d'animation portée par les bénévoles d'associations et l'équipe salariée.

Ce nouveau projet émane d'une volonté de créer les fondements d'un nouveau partenariat avec la ville de DUNKERQUE.

Enfin, la Maison de la Vie Associative souhaite que ce travail de réécriture de son projet associatif constitue également un pas vers une charte d'engagement réciproque MVA et collectivité(s) mais aussi associations et collectivité(s) où la MVA accompagnera les associations à se mobiliser.



Sommaire

1. Projet Politique

2. Projet d'Activité

2.1. Soutenir la Vie Associative Locale

1.1 Outiller

1.2 Accompagner et former

2.2 Faire Réseau...

Renforcer des liens entre les différents acteurs de la cité et la mise en synergie des associations

2.2.1 Des temps de rencontres pour une réflexion inter associative

2.2.2. Mise en place d'une plateforme collaborative et d'échange

2.3. Favoriser les Initiatives Citoyennes

2.3.1 Accompagner à la Citoyenneté

2.3.2 Soutenir les initiatives au sein des quartiers

2.3.3 Susciter l'envie d'agir des jeunes

2.4. Valoriser le bénévolat et la dynamique associative locale

2.4.1 Création d'un temps fort associatif

2.4.2 Mise en place d'une action de valorisation des bénévoles

2.5. La Maison de la Vie Associative ... véritable caisse de résonance des associations

2.5.1 Observer le tissu associatif pour agir!

2.5.2 Relayer les besoins des associations

1. Projet Politique

La diversité des associations et des dynamiques associatives de l'agglomération dunkerquoise constituent une richesse remarquable, qui contribuent à faire vivre la ville, ses quartiers, ses habitants et participent à son développement tout en permettant le renforcement du vivre ensemble.

L'action de la MVA se construit dans le respect de l'autonomie des associations, leur pluralisme, leur objet et leur taille.

La MVA est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement pour les associations et de formation pour les acteurs associatifs. Véritable acteur et « agitateur » d'associations, la MVA contribue à les faire grandir et à évoluer, dans une société en constante mutation économique et technologique.

La mission de la MVA est le développement de la vie associative en offrant des lieux d'activités, des salles de réunions et des outils communs; en initiant des temps de rencontre tendant à une réflexion inter associative en développant des synergies propres pour faire émerger des projets structurants qui bénéficient à tous et des outils d'échanges de connaissances et de ressources.

Riche de sa capacité d'observation du secteur associatif, la MVA se veut l'un des moteurs du rôle majeur qu'occupent les associations et leur importante contribution à l'intérêt général, elle encourage le dynamisme associatif et notamment l'implication citoyenne, à travers le bénévolat, elle favorise l'engagement citoyen et la participation de chacun à la vie de la cité.

La MVA s'engage à respecter la diversité du monde associatif et à permettre son expression dans le cadre des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

2. Projet d'Activité

2.1. Soutenir la Vie Associative Locale

Ce volet " ressource et accompagnement des associations" compose le socle de base de la Maison de la Vie Associative.

La MVA reçoit ainsi chaque année plus de 300 associations dans sa mission. Les bénéficiaires sont les porteurs de projets associatifs locaux. Sont visées en priorité, les petites et moyennes associations, notamment celles qui, n'appartenant pas à une organisation collective, fédérale ou autre, ne bénéficient pas des ressources documentaires, logistiques et humaines susceptibles de les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

Cette action menée par la MVA constitue le gage pour les associations de trouver une réponse aux problématiques du quotidien. A toutes les étapes de la vie associative, la MVA est là pour accompagner et outiller, et parce qu'elle est elle-même une association, la MVA connaît les besoins des associations.

2.1.1 Outiller

L'outillage constitue un enjeu majeur pour les associations. Depuis sa création en 2007, la MVA a ainsi développé différents services complémentaires reposant sur des besoins identifiés et formulés par les associations elles-mêmes.

Sans ces outils, elles ne seraient plus en mesure de mener à bien leurs projets. Leur maintien se révèle fondamental :

- L'accueil de siège social et la mise à disposition de boîtes à lettres
- La mise à disposition des locaux et de matériel de réunion au sein de la MVA (video projecteur, écran...)
- La comptabilité et les fiches de paie
- La reprographie et l'infographie : réalisation de maquettes de documents de communication ainsi que l'édition sur de nombreux supports actuels de communication tels que des affiches, roll-ups... avec un véritable accompagnement dans l'élaboration du message.

La MVA n'a pas la volonté de se soustraire à un imprimeur mais se positionne comme un réel soutien à la communication en aidant les acteurs associatifs à apprivoiser les nouvelles technologies de communication (photos et logos numériques...).

- La conception d'outils pédagogiques (livret Monde Associatif et Médias Locaux, fiches pratiques sur le site de la MVA pour organiser un loto, une buvette ...)
- La veille aux différentes sources de financement (Subventions, appels à projets...) et aux informations juridiques (barèmes fiscaux, jurisprudence sur la gouvernance associative...) via le site Internet (www.associations-dunkerque.org), la newsletter et la page Facebook.

Le développement de nouveaux services serait pertinent :

- Assurer une présence des associations sur Internet (le service mini sites internet proposé à ce jour est devenu obsolète)
- Proposer un service conseil juridique

2.1.2 Accompagner et former

La Maison de la Vie Associative répond en termes de proximité et de qualité, aux besoins croissants d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des bénévoles. A ce titre, elle est soutenue par la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale soutient la MVA qui lui attribue, depuis 2007, le "label" Point Régional d'Appui à la Vie Associative (PRAVA).

La MVA assure un accompagnement via:

- Des ateliers participatifs (notamment en création d'association et montage budgétaire et comptable...)
- Des suivis individualisés des porteurs de projets (création, fonctionnement, litige, dissolution, budget prévisionnel et documents comptables...)

- Une montée en compétences des acteurs associatifs via des rencontres associatives (Rencontres Associatives, CFGA...)

La MVA accompagne les acteurs associatifs pour assurer pleinement leur fonction dans la société. Les bénévoles disposent de compétences nombreuses et variées qu'ils mettent au service de leur engagement, mais il est nécessaire de les renforcer et surtout de les adapter au projet de leur association.

L'évolution de l'environnement technique des associations conduit à proposer une offre de formations à destination des petites et moyennes associations.

L'offre de formation peut être développée et ouverte à un public plus large: des bénévoles de conseils citoyens du territoire, conseil de maison de Quartier et des membres des commission FacIL.

Par ailleurs, face au contexte actuel, la MVA pourrait proposer un **accompagnement spécifique** aux :

- associations en grande difficulté identifiées par des financeurs pour revoir leur projet associatif, analyser leur exercice comptable, envisager de nouvelles sources de financements, échanger avec d'autres associations pour un échange de pratiques...)

- jeunes porteurs de projets (moins de 18 ans)

2.2 Faire Réseau...

Renforcer les liens entre les différents acteurs de la cité et la mise en synergie des associations

Si le besoin en ressources des associations peut être en partie satisfait par les moyens mis en œuvre par la Maison de la Vie Associative, il peut l'être également en faisant appel aux richesses que peuvent se procurer les associations les unes aux autres.

Cette forme de réponse peut s'organiser à travers des dispositifs d'échanges et de mutualisation. Outre l'intérêt qu'elle représente en matière d'apport de ressources, son avantage est également de créer plus de solidarité et de coopération entre les associations tout en mettant davantage en valeur les richesses souvent méconnues des associations et de leurs acteurs.

La MVA assumera une réelle fonction de mise en synergie des associations et acteurs locaux. Elle mettra en place des actions pour initier et accompagner les démarches de mutualisation et favoriser l'émergence de projets associatifs communs tout en s'inscrivant dans des projets de territoire.

2.2.1 Des temps de rencontres pour une réflexion inter associative

La MVA assure partiellement cette dynamique inter associative. Elle développera cette mission et mettra en place des initiatives concrètes.

Elle accentuera sa capacité d'animation en démultipliant:

- Des rencontres par thématique (sport, santé...)
- Des rencontres transversales (speedating de compétences, bienvenue aux associations, petits déjeuners de la MVA...)
- Des temps de travail avec les associations afin de les inciter à se mobiliser sur des temps forts proposés sur le territoire, à répondre à des appels à projets inter associatifs (exemple: Appel à projets de la Fondation SNCF "Partageons nos différences"...)...

Ces rencontres ont ainsi pour objectif de permettre:

- un échange de pratiques associatives
- un encouragement à des démarches de mutualisation ou de projets communs associatifs
- le développement de complémentarités entre associations "Têtes de réseau" et de petites associations ainsi que des structures du monde économique (ESS notamment).

➤ Résultats attendus et critères d'évaluation

- Nombre de rencontres proposées et nombre de bénévoles présents
- Identification des projets inter associatifs initiés lors de ces échanges
- Mise en place de nouveaux outils d'accompagnement identifiés suite à ces rencontres

2.2.2 Mise en place d'une plateforme collaborative et d'échange

Les associations sont en demande d'un outil de partage de compétences et de moyens leur facilitant la mise en place de leurs projets.

Toute association ou bénévole possède des ressources qu'il peut échanger avec d'autres sans utiliser de moyens financiers.

La MVA a pour ambition d'initier des pratiques d'échange inter associatif dans le respect de l'intérêt mutuel et collectif. Elle capitaliserait au sein d'un espace numérique collaboratif des ressources associatives qui seraient mises à disposition d'autres associations.

La MVA a la volonté de développer et d'expérimenter un nouvel outil permettant de révéler, reconnaître, valoriser et transmettre les savoirs, les savoir-faire et l'expérience par l'échange, la coopération, la

solidarité, la réciprocité et le savoir-être inter associatif. De plus, ces échanges basés sur la confiance et la réciprocité favoriseront le lien entre les associations participantes.

La MVA veillera à ce que le local prime : les membres pourront ainsi se rencontrer facilement, se connaître et développer convivialité et confiance qui sont les valeurs fondamentales qu'elle défend.

Cet outil sera dessiné en collaboration avec les associations via des ateliers de concertation.

➤ **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Faire de cette plateforme de mutualisation, une source de développement de valeurs individuelles œuvrant sur des actions nouvelles collectives.

2.3. Favoriser les Initiatives Citoyennes

La Maison de la Vie Associative ambitionne de devenir actrice d'une Education Populaire réinventée et véritable lieu de fabrique d'initiative citoyennes.

2.3.1 Accompagner à la Citoyenneté

La MVA aspire à devenir un lieu privilégié à la Citoyenneté. Pour cela, elle capitalisera et créera des outils d'accompagnement. Elle animera ainsi des temps dédiés à la citoyenneté :

- Organisation de rencontres permettant aux acteurs locaux d'accéder à des ressources nécessaires: conférences, débats ...
- Mise en place et animation d'ateliers participatifs permettant la prise de parole
- Proposition d'expositions...

2.3.2 Soutenir les initiatives au sein des quartiers

Dans ce volet, l'objectif de la MVA est double:

- Développer des actions hors les murs afin d'aller à la rencontre des habitants (rencontres associatives, ateliers, permanences... au sein des quartiers)
- Structurer une offre d'accompagnement de la MVA dans les quartiers en partenariat avec des structures de proximité.

Cet axe s'oriente sur le soutien des membres des Conseils Citoyens et des Commissions FacIL en proposant une aide, des outils méthodologiques et des rencontres associatives adaptés à leurs besoins. La MVA serait une ressource leur permettant de se conforter ainsi pleinement dans leur rôle au sein de la Cité.

La MVA a commencé courant 2015 à travailler avec certaines maisons de Quartier pour la montée en compétences des bénévoles au sein des quartiers. Cette initiative est une réussite qui tend à se développer en passant de 1 à 2 puis 4 Maisons de quartier.

➤ Ressources et Partenariats

- Ressources: Fabriques d'Initiatives Citoyennes Ministère direction jeunesse éducation populaire et vie associative
- DDJSCS pour financement
- DRJSCS pour financement
- Politique de la Ville pour financement Fabriques d'Initiatives Citoyennes
- Le service démocratie de la ville de DUNKERQUE
- Les Maisons de Quartier
- Acteurs associatifs
- ...

➤ Résultats attendus et critères d'évaluation

- Nombre d'habitants accompagnés et sensibilisés
- Un travail collaboratif avec des partenaires des quartiers
- Mise en place de nouveaux outils d'accompagnement adaptés à un nouveau profil de bénévoles engagés
- De nouveaux projets impulsés par des bénévoles au sein des quartiers

2.3.3 Susciter l'envie d'agir des jeunes

Convaincue que l'engagement des jeunes constitue un enjeu d'avenir, la Maison de la Vie Associative s'inscrit dans une démarche orientée vers eux.

Elle mènera ainsi des actions indéniables à destination de ce public en valorisant et utilisant des dispositifs déjà existants tels que le service civique... et en créant de nouveaux outils adaptés.

Cette orientation s'articule autour de 3 axes:

- Un rapprochement avec des établissements scolaires et universitaires

Cette démarche indispensable, permettra à la MVA de proposer des temps de sensibilisation et d'initiation à la vie associative ainsi que la découverte des associations locales.

- La création au sein de la MVA d'un espace dédié aux jeunes (MVA jeunes)

En proposant une véritable structure d'accompagnement adaptée aux jeunes, la MVA entend déployer tous les moyens nécessaires pour soutenir les jeunes porteurs de projets.

Au niveau National, seule la Maison des Associations de TOURCOING mène cette démarche avec succès depuis 2013.

Il ne s'agit pas de créer une structure supplémentaire sur le Dunkerquois mais de dédier un volet de la MVA aux jeunes.

L'objectif de la MVA est d'inventer des outils, des process favorisant l'engagement dans une logique de co-construction avec les jeunes.

➤ Ressources et Partenariats

- Université et écoles
- Ressources: Fabriques d'Initiatives Citoyennes Ministère direction jeunesse éducation populaire et vie associative
- DDJSCS pour financement
- DRJSCS pour financement
- Politique de la Ville
- Ligue enseignement du Nord pour son accompagnement technique en matière de Juniors Associations
- MDA de Tourcoing pour son expérience en matière de Juniors Associations
- Maisons de Quartier
- Conseils Municipaux d'Enfants
- Service Jeunesse Ville de DUNKERQUE
- France Bénévolat (Dans le cadre d'actions telles que Solidage 21, Ambassadeurs dans les établissements scolaires...)
- BGE Flandre Création
- Club des Entreprises , Centre des Jeunes Dirigeants...

➤ Résultats attendus et critères d'évaluation

- Nombre de juniors associations créées ou de collectifs de jeunes accompagnés
- Un travail collaboratif avec de nouveaux partenaires (Écoles, université...)
- Mise en place de nouveaux outils d'accompagnement adaptés à un nouveau profil de jeunes engagés
- Des jeunes actifs au sein du Conseil d'Administration de la MVA
- De nouveaux projets impulsés par des jeunes encadrés par la MVA

2.4. Valoriser le bénévolat et la dynamique associative locale

La valorisation des associations et des bénévoles fait partie intégrante des missions majeures de la MVA. En se faisant écho du dynamisme des associations du territoire, la MVA sera un des outils qui leur permettra de trouver leur place au sein du paysage institutionnel local.

Enfin en valorisant les initiatives, la MVA espère en faire naître de nouvelles et contribuer au rayonnement des associations et du territoire dunkerquois.

2.4.1 Création d'un temps fort associatif

Cette manifestation a 3 objectifs:

- Valoriser l'action bénévole
- Faire connaître le tissu associatif de notre territoire
- Créer un événement fort, festif et convivial sur le territoire dunkerquois

Un temps fort annuel, en septembre, en centre ville de DUNKERQUE, permettrait en outre la rencontre d'associations entre elles mais surtout la rencontre avec le public.

Une sorte de "forum associatif" nouvelle génération sans retomber dans les classiques forums avec les membres d'une association qui attendent derrière une table, un stand, un adhérent potentiel... mais un véritable événement festif tout public.

Un temps privilégié d'animation conviviale, émaillé de démonstrations faites par les associations ainsi qu'un speed dating associatif destiné à entrer en contact avec des bénévoles potentiels.

Les associations seraient accompagnées par la MVA pour se présenter de façon simple, dynamique et innovante.

➤ **Ressources et Partenariats**

La coordination reposerait sur la MVA qui travaillerait en lien direct avec les services communaux pour la logistique et les associations pour dessiner un événement dynamique, collaboratif...

La MVA qui a pour habitude de créer ses actions en les co-construisant avec les associations, dans le même esprit de fonctionnement que les FIL, en assurerait la coordination.

La MVA a d'ailleurs su montrer sa capacité technique à mobiliser des associations et créer des complémentarités et des mises en synergies associatives avec le téléthon, le concours du meilleur projet associatif...

Plusieurs partenaires sont concernés par cette action :

- Les associations dunkerquoises
- Les services municipaux (animation, technique, communication...)
- Les maisons de quartier
- ...

➤ **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Mise en synergie des associations sur un événement commun
- Collaboration des acteurs du territoire sur la mise en place d'une action partagée
- Mutualisation des initiatives du territoire en matière d'événements (demande formulée par les associations)
- Accompagnement des responsables associatifs à de nouvelles techniques d'animation et de présentation de leur association pour accueillir de nouveaux bénévoles potentiels
- Animation de la ville accueillant un public conséquent

2.4.2 Mise en place d'une action de valorisation des bénévoles

De véritables trophées de l'initiative citoyenne permettant de valoriser et de promouvoir la place des bénévoles, de tout âge et de tout horizon.

Cette action a pour ambition d'être plus structurante qu'une simple remise de médaille faite jusqu'à aujourd'hui sur notre territoire et s'inscrirait dans la continuité et la complémentarité des "Etoiles Dunkerquoises" mises en place en janvier 2015 par la Ville de DUNKERQUE.

Elle mettra en exergue des bénévoles dont l'action est remarquable.

Pour désigner les lauréats, la Maison de la Vie Associative, qui organiserait cette manifestation, questionnerait les associations et partenaires locaux en leur demandant de proposer des noms. Un jury composé d'acteurs locaux désignerait, parmi les propositions, les personnes qui recevraient la distinction.

Cette valorisation permettra également de mettre sur le devant de la scène des personnes qui consacrent, dans l'ombre, leur temps, leurs compétences et leur énergie au service des autres et de valoriser une action portée par un collectif.

Afin de rendre hommage à une dizaine de bénévoles, choisis par un jury, une cérémonie de remise de trophées pourrait être organisée en mairie chaque année.

Les élus de la ville seront sollicités pour la remise de certains trophées.

➤ Ressources et Partenariats

- Les associations dunkerquoises
- Un travail collaboratif avec la nouvelle mission "valorisation du bénévolat" du service de la Ville de DUNKERQUE
- Les services municipaux (Jeunesse, Solidarité, Culture...) pour identifier des bénévoles ou actions à valoriser
- Les maisons de quartier pour identifier des bénévoles (en association ou en collectif non structuré mais reconnu) ou actions à valoriser
- La Maison de l'Europe
- France Bénévolat
- ...

➤ Résultats attendus et critères d'évaluation

- Mise en synergie des associations sur un évènement commun
- Collaboration des acteurs du territoire sur la mise en place d'une action partagée
- Mutualisation des initiatives du territoire en matière de valorisation du bénévolat (demande formulée par les associations)
- Nombre de personnes participantes à cette cérémonie

2.5. La Maison de la Vie Associative ... véritable caisse de résonance des associations

2.5.1 Observer le tissu associatif pour agir!

La connaissance du tissu associatif est une condition essentielle pour permettre aux acteurs associatifs et à leurs partenaires d'appréhender les évolutions en cours et d'y réagir de façon appropriée.

Par ailleurs, la Maison de la Vie Associative a pour mission de participer à l'élaboration de la politique de soutien au secteur associatif. A cet effet, elle doit développer une fonction d'observation des besoins des associations, afin de contribuer à la recherche de solutions pour les satisfaire. La diversité du secteur associatif rend nécessaire une perception des besoins aussi précise et actualisée que possible. Ceci nécessite la mise en place d'outils d'analyse permettant d'y parvenir.

Il s'agit également de doter notre territoire d'un outil d'observation du tissu associatif local permettant de recueillir des données destinées à mieux connaître et faire connaître le paysage associatif aux associations, aux pouvoirs publics et aux acteurs locaux.

➤ Objectifs

Trois niveaux d'objectifs sont à poursuivre :

- Remise à jour d'une base de données existante correspondant au maintien d'un annuaire numérique des associations du territoire sur le site Internet de la MVA
- Observation des caractéristiques des associations (typologie, lieux d'implantation, locaux, financements ...)

Ce volet permettra de connaître pour agir et ainsi décliner des actions concrètes d'accompagnement, d'outillage, de soutien des associations...

- Remontée d'information au niveau national pour une observation à plus grande échelle du tissu associatif (Etudes Conseil du Développement à la Vie Associative, France Bénévolat, la Fonda, RNMA/Viviane TCHERNONOG ...) et permettre un dialogue entre associations et pouvoir publics.

Plusieurs méthodes sont possibles :

- *Questionnaire transmis au moment du renouvellement des adhésions pour explorer les domaines dans lesquels les associations aurait des besoins*
- *Des enquêtes ciblées sur un besoin précis seraient engagées ponctuellement sous la responsabilité d'un comité de pilotage (groupe d'administrateurs, de partenaires...)*
- *Veille dans la presse et au journal officiel de publication des associations*
- ...

➤ Ressources et Partenariats

Plusieurs partenaires sont concernés par cette action :

- Les associations dunkerquoises
- Les services préfectoraux
- Les universités et centres de formation
- L'agence d'urbanisme
- L'Observatoire Local à la Vie Associative des Hauts de France
- Le réseau National des Maison des Associations (RNMA)
- ...

➤ Résultats attendus et critères d'évaluation

- Collecte et mise à jour régulière de données sur la vie associative: un annuaire numérique des associations

- Production et diffusion ponctuelles de documents présentant les évolutions de la vie associative locale
- Organisation d'échanges avec les partenaires institutionnels sur le soutien à la vie associative
- Animation de débats et conférences sur les thèmes abordés
- Création d'outils, proposition de formations ou de sessions d'information à destination des associations ...

2.5.2 Relayer les besoins des associations

La MVA ambitionne de devenir le relai privilégié des associations pour faire remonter leurs attentes et propositions en matière de politique associative locale.

Pour cela, elle accompagnera les associations dans la structuration d'une parole collective vis à vis des collectivités.



MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE
rue du 11 novembre 1918 - Terre plein du Jeu de Mail
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 66 54 20 - Fax : 03 28 21 00 26
agathe.minne@mva-dunkerque.org
www.associations-dunkerque.org